



SAMBRE AVESNOIS RETRAITE SPORTIVE

Affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (déclarée d'utilité publique)

Enregistrée sous le n°W591000122 à la Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe

Siège social : Mairie 59330 Saint Rémy du Nord

Adresse de gestion : 29, rue de Malakoff 59138 Bachant Tél 06 28 60 76 96

e-mail : association.sars59330@orange.fr

Site : www.asso-sars.fr

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 10 MARS 2026

La présidente Ghislaine DEMEURE souhaite la bienvenue aux adhérents et les remercie d'être aussi nombreux. " Votre présence est réconfortante, encourageante et surtout prouve l'intérêt que vous portez à la vie du club. "

Elle accueille également :

- Madame Laurence LEMAIRE, 1ère adjointe au Maire
- Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, adjoint au Maire et président de l'Office Municipal des Sports (OMS)
- Monsieur Mickaël ABDALLAG, adjoint au Maire

Elle remercie de leur présence

- Le Club M.A.R.S (Mormal Association des Retraités Sportifs) représenté par son président Gérard BOONAERT, Gilles BOUTTEAUX secrétaire et Dominique LESNES trésorière.

- *absents excusés :*

- Monsieur Lucien SERPILLON Maire de Saint Rémy du Nord,
- Madame Sylvie DAUBREGE Adjointe
- Madame Nicole BOULANGER Présidente du CORERS,
- Madame Delphine CAFFIER notre Conseillère Technique Fédérale
- Les représentants des clubs ARSMéli (Villeneuve d'Ascq) et L.A.R.S. (Saint Amand les Eaux).

Le quorum est atteint puisque 126 adhérentes et adhérents sont présents et 34 ont donné pouvoir.

Elle indique que le club compte **213 adhérents, contre 219 à la même date l'année dernière.**

Elle déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Elle a pour objet de soumettre au vote des adhérents, les modifications proposées des statuts et du règlement intérieur, dont les projets étaient joints à la convocation.

Les principales modifications ont été adoptées à l'unanimité en réunion de bureau du 02/12/2025 et en réunion du Comité Directeur du 20/01/2026.

Statuts

Elle énonce les articles modifiés :

1. l'article 5 afin de supprimer l'obligation du certificat médical et de la licence dirigeant, et d'adapter l'attribution de la licence et de la carte découverte en conformité avec l'évolution des textes réglementaires de la **Fédération Française de Retraite Sportive (FFRS)**.
2. l'article 6-1 porte le nombre maximal de membres élus du Comité directeur à **15**.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été entièrement revu. Il inclut les chartes par activité, rédigées lors de la réunion des animateurs du 10 novembre 2025.

La définition de l'honorabilité pour les adhérents s'investissant dans la formation ou la gestion de l'association a également été révisée.

Ghislaine demande s'il y a des remarques sur les 2 documents et s'ils sont approuvés.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité et entrent en vigueur à compter de ce jour.

Le règlement intérieur, adopté à l'unanimité moins une abstention, entre en vigueur à compter de ce jour.

Les statuts seront déposés à la Sous-Préfecture et transmis aux instances de la Fédération.

Ils pourront être consultés sur le site du SARS (*rubrique communication dans la base documentaire de l'adhésion*).

Ghislaine déclare donc cette Assemblée Générale Extraordinaire close.

Elle déclare ouverte la 21ème Assemblée Générale Ordinaire.

➤ Rapport d'activité 2025

- **le 07 janvier 2025** : Cérémonie des Vœux

- **les 23 avril et 19 novembre** : 78 personnes ont participé à l'« initiation aux gestes qui sauvent », proposée gratuitement par GROUPAMA et organisée par Marie-Christine ERRAUX, présidente de Caisse locale.

À l'issue de ces formations, 6 personnes souhaitent passer le diplôme Premier Secours Citoyen sur une journée.

La session a été annulée faute de participants (le tarif de 600 € étant prévu pour 10 personnes).

Une nouvelle session pourra être organisée si 10 personnes se manifestent.

- **le 30 avril** : Sortie à Beloeil

92 personnes y ont participé : marches le matin, repas partagé ensemble le midi et visite du Château et du Parc de Beloeil.

Merci à Françoise et Gilles pour cette organisation.

- **le 07 juin** : Journée Sportive des Associations organisée par l'OMS.

Ghislaine remercie tous les adhérents qui ont participé soit à la randonnée le matin, au repas du midi, et aux différentes activités proposées par les associations sportives sur toute la journée.

- **le 12 juin** : Sortie à Dunkerque

54 personnes ont participé à ce voyage, dont 39 ont essayé le long-côte ; l'après-midi a été compliqué en raison de la chaleur.

- **le 24 juin** : Pot fin de Saison
- **le 16 septembre** : présentation de la saison 2025/2026 par le Manège
- **le 25 septembre** : Journée animateurs à Saint Amand les Eaux organisée par le Coders qui rassemblait les Clubs de notre Département, 19 animateurs du SARS y participaient.
- **le 07 octobre** : Venez tester vos capacités
- **le 08 novembre** : Tournoi de ping-pong organisé par le Sars
53 joueurs et 13 accompagnants soit 66 personnes au total
Ce fut une belle réussite; les 4 clubs de retraités sportifs nordistes : l'ARSMéli, le LARS, le MARS étaient réunis, plus les clubs de Wandignies-Hamage et de Beaufort.
- **le 10 novembre** : Réunion des animateurs à Saint Aubin

Ghislaine signale qu'en plus de tous ces événements, viennent s'ajouter les réunions du Coders, du Corers, de l'ONF, de l'OMS, et les visios avec la Fédération.

Après le rapport d'activité et avant de passer la parole aux référents de chaque activité, Ghislaine signale que le nombre des animateurs est de **29** et que **3** nouvelles personnes vont rejoindre l'équipe au cours de l'année (Marie-Christine DERUMIERE, Maryse DUCHATEAU, Arlette MATHIEU).

Elle rappelle que le club ne fonctionnerait pas sans les animateurs.

Présents chaque semaine lors des activités, ils mettent tout en œuvre pour que tout se déroule dans les meilleures conditions et assurent la sécurité de tous.

Elle demande de respecter leurs consignes (en file indienne, la traversée des routes, pour les sorties en extérieur)

Ils consacrent beaucoup de temps afin de permettre à chacun de passer d'agréables moments de détente, bénéfiques pour la santé.

Pour l'activité récente pickleball, **2** animateurs vont se rendre en formation (Jean-Marie BERNIER et Jacques DECOURTRAY).

Elle remercie les animateurs, qui pour des raisons diverses, ont décidé de cesser leur engagement.

Ghislaine donne la parole aux référents des activités pour le bilan annuel.

➤ **Bilan des activités par leur référent**

- **Cyclotourisme** (lundi à 14h)

Philippe MINEBOIS rappelle qu'en 2025, il y a eu 25 sorties de mars à fin octobre.

Il précise qu'il y a 4 animateurs (Ghislaine, Dominique, Fernand et lui même).

Une moyenne de **8 à 10** participants réguliers pratiquent cette activité et le nombre de femmes est égal à celui des hommes; selon le lieu de départ il peut y avoir plus de participants car le transport du vélo n'est pas nécessaire.

Il énonce les grandes lignes de la charte : matériel nécessaire, consultation du site et respect des règles de sécurité et du groupe.

- **Ping-Pong** (mardi de 9 à 11h)

En l'absence de Gilles LECOUTEUX, José QUENET le remplace et signale que 4 animateurs (Gilles, Françoise, Claudine et lui même) encadrent la moyenne des **20** pratiquants réguliers.

Il rappelle la participation des pongistes du SARS lors du tournoi organisé le 17 avril 2025 par Wandignies-Hamage.

Il évoque la rencontre du 7 mars 2026 à Wandignies-Hamage où François a terminé second du classement masculin, et Claudine seconde des féminines.

Il cite quelques éléments de la charte : équipement vestimentaire adapté, aide à l'installation et rangement du matériel, respect des règles de sécurité.

- **Gymnastique de maintien** (mardi de 14 à 15h)

Jean-Marie BERNIER précise que la moyenne de fréquentation est d'environ **50** personnes.

3 personnes encadrent cette activité (Béatrice, Marie-Christine et lui même).

- **Cardio** (jeudi de 10 à 11h)

30 personnes participent assidûment, une légère augmentation par rapport à 2025.

Béatrice, Jean-Marie animent ces 2 activités et Marie-Christine DERUMIERE qui termine sa formation M2 gym en avril 2026.

L'engouement pour cette activité explique l'augmentation sensible de l'effectif.

- **SMS** (*Section Multi activités Seniors*) (mardi de 14h45 à 16h15)

4 animateurs gèrent cette activité. En 2025, le nombre d'adhérents assidus a augmenté et atteint une moyenne de **20** personnes.

Jean-Marie rappelle quelques points de la charte, propres à ces 3 activités : l'équipement adapté et le respect des instructions des animateurs etc...

- **Pickleball** (mercredi de 9 à 11h)

Jean-Marie précise que cette activité est récente et pour l'instant n'a pas d'animateur car Jacques DECOURTRAY et lui même sont en formation.

La charte n'a donc pas été élaborée.

3 terrains sont disponibles.

Du fait de la montée en puissance du nombre de pratiquants, la répartition des équipes devient nécessaire pour que tous puissent profiter de cette activité.

- **Danse** (mardi de 15h à 15h45)

Madeleine EECKHOUT assure cette activité.

Le groupe compte entre **12** et **16** personnes assidues dont un seul homme.

Elle précise qu'il n'est pas nécessaire de savoir danser pour participer mais la coordination est nécessaire pour réaliser les pas de danse.

- **Tai Chi/Qi-Gong** (mardi de 16h15 à 17h15)

Nicole ROOSEBEKE signale qu'avec Bernard BERNIER, ils assurent cette activité pour un groupe environ de 7 personnes alors que l'an dernier la fréquentation était de 11 à 12.

Elle précise que le Qi-Gong est un art énergétique qui ne nécessite pas de réels efforts physiques : mouvements lents, postures statiques, étirements en profondeur et la respiration font du Qi-Gong une activité tout à fait adaptée à la Retraite Sportive.

Une pratique régulière et assidue permet une détente en profondeur à la fois corporelle et surtout mentale.

Elle énonce quelques consignes de la charte : tenue adaptée, respect des horaires, la conscience de ses capacités.

Bernard décrit le Tai Chi , c'est un art martial qui nécessite de la concentration, de la mémoire et qui est basé sur des enchaînements.

La pratique régulière permet de progresser lentement et sûrement.

- **Tir à l'arc** (mardi de 16h30 à 18h30)

Alain DELACENCELLERIE signale que 3 animateurs assurent les séances (Christian, Didier et lui même)
Jean Louis DUFOUR a souhaité quitter le SARS et son poste d'animateur.

En septembre 2025, 30 personnes étaient inscrites mais une moyenne de 18 pratiquent régulièrement.
Beaucoup de participants ont investi dans l'achat du matériel : arc, flèches etc....

Des travaux ont été réalisés : installation d'un complément d'éclairage led sur cible, cible mobile etc...

Un contrat d'engagement de mise à disposition des arcs et flèches a été instauré.

Alain annonce une rencontre avec le club d'Hautmont le 22 mars.

Il insiste sur les points de la charte : sécurité, respect du matériel et des consignes, convivialité, mise en place des échauffements et étirements.

- **Randonnée pédestre** (jeudi à partir de 14h)

En l'absence de Françoise PROD'HOMME, Ghislaine constate que le nombre des participants reste stable.

Elle énonce les points essentiels de la charte : respect des horaires, des consignes des animateurs, ainsi que des règles liées à la traversée des routes et au respect de la nature.

Elle insiste sur la nécessité d'une tenue adaptée, d'une bonne hydratation, de signaler toute difficulté physique et de consulter le site en cas d'éventuelle annulation.

- **Marche nordique** (vendredi à partir de 14h)

Bernard annonce une participation régulière de 15 personnes et que 4 animateurs (Jean Luc, M. Annick M. Françoise, lui même, Maryse et Arlette auront terminé leur formation en mai).

Pour la charte, il parle de la sécurité du fait de l'utilisation de bâtons, de l'adaptation des parcours selon les capacités des participants.

- **Promenade** (vendredi à partir de 14h)

Didier TOURTOIS annonce une moyenne de 16 personnes (maxi 18, minimum 6).

La charte est identique à celle de la randonnée.

L'activité est encadrée par des animateurs de randonnée.

Jean-Marie encourage les adhérents à se mobiliser pour renforcer le recrutement d'animateurs.

**Ghislaine demande aux adhérents s'ils approuvent le rapport d'activité de l'année 2025.
L'unanimité est réalisée.**

Elle laisse la parole à Marie-Françoise pour le bilan financier.

➤ **Bilan financier**

Marie-Françoise MEYER présente toutes les données du rapport financier (dépenses, recettes, subventions etc...).

Les vérificatrices aux comptes Line DAU et Marie-Pierre VILLEMONT ne constatent aucune anomalie suite à la réunion avec Ghislaine, Marie-Françoise trésorière, Maryse TOURTOIS trésorière adjointe et valident les éléments énoncés par Marie-Françoise.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Ghislaine présente les différents événements de la saison 2026/2027

- cotisation en septembre 2026

Elle passera à **50€ sans assurances** .

Ghislaine en détaille la répartition : Sars 17€ + la Fédération 28€ + Le Coders 3€ et le Corers 2€.

- Mise en vente d'une table de ping-pong au prix de 50€

Elle est visible à la Salle des Sports aux heures d'activités du Club.

- Pochette aux couleurs du Club remise à l'entrée de l'Assemblée

Elle est destinée aux photocopies des documents à avoir sur soi lors des activités :
passeport santé, cartes vitale, européenne, groupe sanguin....

- Présentation du Club chez Domitys à Maubeuge le 28 mars 2026

- Sortie à Charleroi du 14 mai 2026

Le détail du programme est sur le site ou si besoin, des exemplaires papier sont à disposition sur demande.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 mars. Les personnes non adhérentes au SARS sont également acceptées.

- Journée des associations organisée par l'OMS à Saint Rémy du Nord prévue le 13 juin 2026 (sous réserve de modification).

Elle réunira le SARS et les différents clubs sportifs de la commune.

Vous serez informés ultérieurement du programme de cette journée.

Ghislaine remercie Guy DEUDON , notre webmaster, pour sa patience et son aide précieuse à la gestion et organisation du site.

Elle rappelle de consulter le site (bandeau bleu déroulant) avant chaque activité car des messages y sont passés.

Elle remercie les personnes qui déposent des photos sur le site et proposent des idées de sorties.

Au nom des membres du bureau, du comité directeur, des animateurs et des adhérents, Ghislaine remercie Monsieur le Maire et la Municipalité de Saint Rémy du Nord, pour les aides matérielles accordées au SARS (prêt des salles avec fourniture d'éclairage et chauffage, réalisation de photocopies, subvention annuelle investie dans l'achat de matériel pour la gymnastique).

Sans ces aides précieuses, le SARS aurait des difficultés pour exercer ses activités.

Ghislaine laisse la parole à Laurence LEMAIRE et à Jean-Pierre LEMOINE.

Une démonstration de l'activité SMS est présentée.

Ghislaine remercie l'assistance pour son attention et sa patience.

Elle invite à prolonger ce moment ensemble autour du pot de l'amitié, pour échanger, rire et savourer un instant de partage bien mérité.

Ghislaine DEMEURE
Présidente

Claudine QUENET
Secrétaire

